



Ecoles parallèles... parallèles à quoi ?

Il m'arrive parfois d'être oppressé par ces quatre murs qui nous entourent... Heureusement eux, au moins, ils sont visibles, palpables. On peut les salir, les peindre, les décorer... mais le reste : les parents, l'inspecteur, les programmes, les profs de sixième... épée de Damoclès qui se balance au-dessus de ma tête.

Mais qui suis-je, qu'est-ce que je fais là ?...

Ben, je suis instit... je gagne ma croûte et je m'occupe des enfants quoi !... C'est chouette les gosses. Et puis en pédagogie Freinet on a des contacts avec eux : ils travaillent seuls... on leur apprend à être autonomes, ils organisent leur travail, font des fiches (maths, grammaire...), des

enquêtes, des recherches... on les a six heures par jour.

Le reste du temps ils sont chez eux, ils regardent la télé, jouent au foot sur le terrain de l'école (c'est une école ouverte) et puis le samedi après-midi ils vont à Euromarché...

Et si on allait voir ailleurs ? Si on sortait de nos classes, de notre pédagogie pour voir ce qui se passe autour de nous. Prenons du recul... changeons de milieu. Il existe ce qu'on appelle des «écoles parallèles». Parallèles à quoi ?

Bernard POGGI
instit. Freinet

moniteur à l'école en bateau

L'ECOLE EN BATEAU VOUS CONNAISSEZ ?

Le but de cet article n'est pas de relancer la polémique école parallèle/école pédagogie Freinet. Il ne s'agit pas de dire ce qui est mieux. Ce n'est pas la même chose... ce n'est pas le même contexte, on n'y emploie pas les mêmes moyens... Mais n'y a-t-il pas des points communs ? Ces deux écoles doivent-elles s'ignorer ?

(On en a déjà parlé dans L'Éducateur n° 2 de 1976... Si, si !... celui qui trouve le passage gagne un abonnement gratuit à Possible.)

L'ECOLE EN BATEAU, QU'EST-CE ?

Léonid KAMENEFF, le «père» de l'école en bateau parle (juin 77) :

L'école en bateau n'est ni une école parallèle, ni un chantier de jeunesse. Elle est, comme d'autres essais de ce genre, une forme de vie hors des structures aliénantes et infantilisantes issues du gouvernement et de la manipulation des grandes masses et, par sa nature d'école, un milieu où les tâches d'apprentissage l'emportent sur les tâches de production.

Ni hippie (ce n'est que le négatif du «système»), ni scout. Mais avec les fleurs, le soleil, la couleur, la fantaisie, l'esprit de non-violence, le goût du vaste monde, des hippies et le souci de se perfectionner, de chercher ses limites, de se débrouiller sans les adultes, d'aider à l'occasion, de se faire bien accepter, des scouts. Et par contre, SANS le renoncement, l'abandon hippie, et complètement HORS de la hiérarchie, du militantisme des scouts et de l'esprit de leurs raids.



On se balade, et le compagnon de notre balade (voilier, roulotte, âne) est indispensable à notre rapport avec l'environnement. On visite, on regarde, on cherche, on voyage. On n'effectue ni raid (en ligne droite coûte que coûte), ni mission, ni pèlerinage. Nous n'avons à peu près jamais de but dans nos déplacements. Le voyage n'est qu'exceptionnellement une épreuve. Il est notre façon la plus habituelle de vivre. Il tourne les pages de notre grand livre. Il choisit les leçons, établit le programme, mais on ne s'en rend même plus compte : c'est de la vie.

Ni de gauche, ni de droite, ni socialiste, ni capitaliste, ni prolétarienne, ni bourgeoise, n'est notre petite école : ces notions, ces positions, ces situations sont issues d'un système que nous ne faisons que côtoyer ou traverser mais auquel nous ne participons pas, au moins dans sa forme courante : excessive, égoïste, agressive, bigote.

Mais honte à qui peut jouer pendant que Rome brûle ? Alors, s'il faut, pour être admis, montrer patente d'activiste, disons que nous faisons ce que nous pouvons contre l'incendie en tentant la création de zones et d'être pare-feu, barrières de feu, points ignifuges, avec en eux de quoi faire renaître des cendres, les fleurs, les oiseaux et les arbres...

Qu'est-ce, en fin de compte, que l'Ecole en Bateau ? S'il faut répondre aux classifications des administrateurs, disons «une expérience éducative».

A la limite, bien sûr, des habitudes, des points de vue, des mœurs, des lois de nos pays. Mais n'est-ce pas le propre de l'expérience ? Vague, floue, marchant dans l'inconnu. Mais n'est-ce pas le propre de la recherche expérimentale ? Portée pourtant par une idée... Mais n'est-ce pas, encore, ce qui mène toute expérience ?

Une école donc, une expérience éducative aussi.

Les enfants n'en sont pas les cobayes : ce sont eux, avec les quelques adultes ici qui mènent l'expérience. Ils sont les expérimentateurs.

Cependant, nous ne voulons tromper personne en acceptant de pareilles appellations généralement significatives d'autre chose. Pratiquement donc :

— Nous sommes actuellement tolérés mais non agréés par le Ministère de l'Éducation. **Juridiquement l'école n'est pas obligatoire en France. Seule l'est l'instruction** que les parents ont la faculté de donner ou faire donner par qui ils veulent.

— Nous ne suivons aucun programme scolaire.

— Nous n'assurons généralement aucun cours. L'expérience prouve que les enfants qui rejoignent le cycle normal des études après un séjour à l'école en bateau n'éprouvent ni plus ni moins de difficultés qu'avant qu'ils n'aient vécu avec nous. Ils ne présentent pas non plus de «retard» : absence de cours ne signifie pas absence d'apprentissages !

— Nous ne délivrons pas de diplômes. Seulement des attestations de séjour ou de présence à l'école si nécessaire.

— Nous ne faisons pas de récupération

ni de rattrapage scolaire. Un enfant mal à l'aise à l'école pourra peut-être se réaliser ici, mais seulement si notre vie l'emballe, le «mobilise» au point qu'il y participe complètement.

— On n'envoie pas un enfant ici. On ne l'en retire pas, non plus. L'enfant doit être plus que consentant pour venir : volontaire, profondément désireux (c'est trop difficile, ici, pour qui ne goûte pas notre mode de vie). Et si les parents acceptent son départ, ils acceptent un de nos buts essentiels : l'autonomisation de l'enfant. Ils ne peuvent donc plus le «retirer» contre son gré (sauf par la force publique, la ruse (ça s'est fait...) ou le chantage affectif). Nous ne pensons pas que cela aboutisse à de bien bonnes relations ultérieures, ni à un comportement actif de l'enfant traité en objet.

— Il n'y a pas d'année scolaire, ni de vacances scolaires : on peut commencer et interrompre à n'importe quel moment de l'année (suivant, quand même, les activités des groupes).

RELATIONS AVEC LA FAMILLE

Cependant, si nous pensons que l'enfant doit se construire en dehors de ses parents, nous ne cherchons à aucun moment à briser une entente entre lui et sa famille. Cette entente, au contraire, s'améliore bien souvent pendant que l'enfant est avec nous. Les relations parents-enfants sont de divers ordres :

— L'enfant retourne chez lui quand il veut et pour le temps qu'il veut ;

— Il y a des moments où les parents peuvent partager quelques semaines de notre vie dans certains groupes ;

— Relations épistolaires habituelles ;

— Les parents rejoignent l'Association des Parents et reçoivent alors chaque mois une information sur les activités des divers groupes ;

— Enfin si nous ne voulons pas que les parents payent une pension pour leur enfant (principe contraire à l'autonomie recherchée), nous souhaitons fort recevoir d'eux régulièrement une sorte de subvention des familles à l'Ecole : d'une part les enfants sont généralement incapables de gagner immédiatement leur vie et, d'autre part, lorsque après quelques mois avec nous, cette incapacité tombe, il demeure le fait que si nous voulons pouvoir consacrer plus de temps aux tâches d'apprentissages que dans une vie normale, nous devons prendre de ce

temps sur nos activités économiques, donc renoncer à gagner tout l'argent qui nous est nécessaire. Le montant de cette subvention est de 50 à 250 francs par semaine selon les ressources familiales.

La durée minimale d'un séjour est d'un an (sauf inadaptation). La durée optimale est de trois ans. Mais si l'adaptation est excellente, rien n'empêche de poursuivre au-delà.

Un dernier point : nous souhaitons que cesse la situation infantiliste où sont maintenus les enfants, que soient abrogées les lois rendant les adultes responsables des enfants avec, pour conséquence, «l'incapacité» des enfants, leur «protection», y compris contre eux-mêmes. Nous souhaitons qu'il n'existe plus aucune loi instituant une ségrégation mineurs-majeurs. Les nègres sont en passe d'être reconnus mondialement comme individus entiers. Les femmes sont en passe de l'être, dans quelques pays. Les enfants le sont dans quelques familles, dans quelques écoles (seuls endroits où ils ont le droit de vivre). Du jour où ils le seront juridiquement, donc en tout lieu où ils choisiront de vivre, l'Ecole en bateau se sabordera de joie : les enfants n'auront plus besoin du refuge de quatre planches sur la mer, de quatre pierres sur une île, de quatre pattes d'âne dans le désert et de l'ombre tutélaire de la pancarte Ecole pour rechercher et pratiquer l'art du bien vivre : rendus responsables d'eux-mêmes, ils en auront autant le souci que les adultes car ce n'est pas là que réside le propre du plus beau de chaque âge...

Léo KAMENEFF
Chios, Grèce, juin 77

Voilà !... il y aurait encore des tas de choses à dire. On ne peut tout dire. Cela manque aussi un peu de vécu. Si cela vous intéresse vous pouvez trouver dans chaque numéro de la revue *Possible* (1) un article sur tout ce qui se passe à l'Ecole en bateau : naufrage, construction, saccage, décoration, gaspillage, agriculture...

On y trouve aussi d'autres articles intéressants au sujet des enfants... Cela permet d'aller voir ce qui se passe ailleurs !

Bernard POGGI

(1) Possible : Des Enfants et des Hommes, 32, rue René Boulanger, 75010 Paris. Abonnement : 60 F. En vente dans certaines librairies.

